

N/REF : 10/01/2025 10H12 C:263642 I:35908
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 10/01/2025 à 10H12

IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BUISSONNES
6 RUE DES BUISSONNES
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 14 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 BUISSONNEES - FONTAINE
MME ESCOJIDO BRIGITTE 06 63 26 62 04 - RDC

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION BOUCHEES
EVIER REMONTE DANS LA DOUCHE

Donneur d'ordre : Mr S. MARTINS

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 10/01/2025 A 10H15
DEBOUCHAGE PARTIEL DE L'EVACUATION CUISINE SDB AU FURET MECANIQUE
CANALISATION PLEINE
PRESENCE DE GRAISSE
VOIR ACCES 1ER CAVE A DROITE SI PRESENCE DE CANALISATION POUR CURAGE OU
REMPLACEMENT TUYAU

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/01/25 à 15H08 Mme A PIGNON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	225,55
TOTAL H.T.				225,55
T.V.A. a 20,00%				45,11
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>270,66</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN